

DÉCHETTERIE MOBILE

Samedi 30 avril 2022 à 14h00

Déchets acceptés :

- Ferrailles et métaux non ferreux,
- Piles, accumulateurs,
- Déchets de jardin : tontes, feuilles et petits branchages sans sac plastique
- Déchets ménagers spéciaux : peintures, solvants, acides, bases, bombes aérosols issues du bricolage bien vidées, produits phytosanitaires, radiographies,
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) : petits appareils électroménagers (PAM), écrans, am-poules, néons et de façon générale tout petit objet contenant un composant électrique ou électronique,
- Cartons, déchets divers, petits mobiliers,
- Capsules Nespresso.

Rue du Moulin à vent - Parking du collège